Attention: Appareil de détection du gaz pour local des engins

Le signal lumineux indique un danger d'explosion dû aux gaz/vapeurs.

Consignes de comportement:

- **Ne pas entrer** dans le local aussi longtemps que le signal lumineux clignote!
- **Interdiction** absolue **de fumer**
- Informer les personnes désignées: tél. . . . . .
- Si on ne peut pas les atteindre, avertir les sapeurs-pompiers: tél. **118**

Mettre la ventilation en marche:

La ventilation de ce local est assurée au moyen du système de ventilation de la construction de protection civile.

- Local de ventilation: marche sans filtre (selon schéma d'exploitation ventilation)
- Tableau secondaire 1: ventilateur d'air pulsé sur **"niveau 2",** ventilateur d'évac. d'air sur **"Arrêt"**
- Fermer toutes les portes blindées
- Mesure supplémentaire: couvrir les valves anti-explosion entre le local de prénettoyage et le sas

- Ne pénétrer dans le local que lorsque le signal lumineux s'éteint.
- Prendre les mesures nécessaires pour éliminer les causes de l'alarme.
- Annoncer le cas au fournisseur, selon le contrat de maintenance.